

Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires  
Laboratoire Départemental d'Analyses de la Gironde.

## RAPPORT D'ESSAI N° HY2207213-v1

Destinataire

MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN -p  
MAIRIE  
15 PLACE DE LA REPUBLIQUE  
33113 SAINT SYMPHORIEN  
FRANCE

Demandé par : ARS 33 -p  
Exploitant : 00645 MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN -p - MAIRIE - SAINT SYMPHORIEN  
Motif : S1 - Recontrôle eau distribuée R1321-17-1° 4°  
Nombre de prélèvements : 1

### Identification du prélèvement n°1

PSV : 0000001230  
Nom du PSV : DEPART DISTRIBUTION  
Type d'eau : T1 ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION  
Type analyse : TAEP3\_ARS; DIVERS\_ARS  
Commune : SAINT SYMPHORIEN  
Localisation exacte : STATION  
Type de visite : AU  
UGE : 0115 - COMMUNE SAINT SYMPHORIEN  
Installation : TTP - 000752 BOURG

Date de réception : 22/08/2022  
Heure de réception : 14H40  
Préleveur : CANON (LDA33)  
Température réception :  
Méthode de prélèvement : FD T 90-520 @  
Date de prélèvement : 22/08/2022  
Heure de Prélèvement : 12H10  
Mode de prélèvement : écoulement  
Type de robinet : Robinet  
Démontage avant prélèvement : sans objet  
Désinfection : Aucun

Commentaire client : EN RAISON DE L'ABSENCE DE MESURE DU PH, LES MESURES DE CHLORE SUR SITE SONT RENDUES HORS ACCREDITATION  
Date début analyse : 22/08/2022 Date d'édition : 26/08/2022

Recherches effectuées	Sous-traitant	Méthodes	Résultats	Unité	Limite (1)	Réf. (2)
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau		Méth int PR23-11-I-08 @	15,7	°C		25,00
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect		Observation	Normal			
Odeur		Observation	Normal			
Saveur		Observation	Normal			
Turbidité		NF EN ISO 7027-1 @	0,35	NTU	2,0	
<b>FER ET MANGANESE</b>						
Manganèse total	LDAR24 -p	NF EN ISO 11885 *	26	µg/L Mn		50,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DESINFECTION</b>						
Chlore libre		NF EN ISO 7393-2	0,46	mg/L CL2		
Chlore total		NF EN ISO 7393-2	0,46	mg/L CL2		

(1) Limite qualité selon la réglementation en vigueur  
(2) Référence qualité selon la réglementation en vigueur  
L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du Laboratoire Départemental d'Analyses de Gironde pour les seuls essais repérés par le symbole @.  
L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du Laboratoire sous-traitant pour les seuls essais repérés par le symbole \*.  
LDAR24 -p : portée d'accréditation N°1-0871

Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires  
Laboratoire Départemental d'Analyses de la Gironde.



ACCREDITATION  
N°1-1466  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR

Le rapport d'essai ne se rapporte qu'aux objets soumis à l'essai et ne peut être reproduit que sous sa forme intégrale. Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les dénombrements inférieurs à 10 colonies sont rendus sous la forme d'une valeur numérique estimée non fiable statistiquement. Résultat incomptable correspond à la présence d'une flore interférente avec présence du germe cible. Résultat illisible correspond à une présence d'une flore interférente avec le germe cible absent ou non détectable. Les résultats ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure. Elles peuvent être communiquées sur demande lorsque celles-ci sont disponibles. Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. Les dates de début d'analyse de chaque essai peuvent être communiquées sur demande. Les informations mentionnées en italique sont communiquées par le client (et donc reproduites sous son entière responsabilité), à l'exclusion des données de prélèvement lorsque le laboratoire est le préleveur. Si le rapport est rendu hors accréditation relevant d'une prestation couverte par la portée d'accréditation du laboratoire, ce dernier ne pourra pas être affiché ou transmis à des tiers (public ou autorités).

Marie SAUZEAU-ROUGIER Resp.  
du Service Fonctions Supports  
Qualité



Rapport d'essai n° HY2207213-v1 - Date d'édition : 26/08/2022